

SNUipp 05

L'école haut-alpine

Imprimé au siège de la section
CPP N° 270 D 73
Directeur de la publication :
Geoffroy CHEVALIER
Tél. : 04 92 53 45 28
Fax : 04 92 53 78 84
ISSN 1266-6548
Mensuel - Prix au N° 0,76 €

Sommaire

<i>Edito</i>	p. 1
<i>Mouvement</i>	p. 2
<i>CAPD</i>	p. 4
<i>Le Prorel</i>	p. 4
<i>Bulletin d'adhésion</i>	p. 5
<i>Anselme Gras</i>	p. 7

Dispensé de timbrage

GAP C.T.C.

L'École Haut-Alpine
Bourse du Travail - Place Grenette
BP 42
05002 Gap Cedex
<http://www.snuipp.fr/05>



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 29 juin 2005

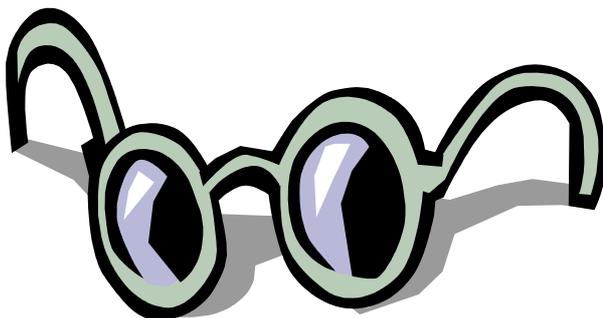
Second mouvement

Edito

LOLF et compagnie...



Bonne vacances à toutes et à tous !



A peine mise en place, la LOLF (Loi Organique sur les Lois de Finances) montre déjà ses premiers effets pervers. Cette loi qui fait partie de la modernisation des services publics et qui devrait permettre une meilleure gestion des deniers publics entraîne pour l'instant surtout des désagréments et des restrictions budgétaires (voir compte-rendu de la CAPD). A cela s'ajoute une restriction budgétaire dans l'Éducation Nationale qui va se traduire à la rentrée prochaine par des suppressions de postes alors même que les effectifs ne cessent de croître dans les écoles.

Le gouvernement a dans ses cartons la réforme des corps et des statuts de la fonction publique qui ne devrait pas arranger la situation des personnels.

Sur le plan départemental, la situation des remplacements s'est révélée catastrophique cette année entraînant la suppression de la formation continue y compris des stages institutionnels (directeurs).

Les attaques sur l'école maternelle sont incessantes. A quand la suppression de ces écoles qui ne servent que de prétexte aux enseignants pour en faire le moins possible ? C'est vite résumé, mais cela traduit bien l'image que peut avoir l'administration de l'école maternelle. Cette école qui nous est pourtant enviée par de nombreux pays.

Le SNUipp déplore la mauvaise gestion de la carte scolaire par l'Inspecteur d'Académie sur Briançon entraînant la mobilisation des enseignants, des parents sur l'école du Prorel. Le SNUipp dénonce depuis plusieurs années les plans et les promesses du Maire de Briançon entérinés par l'administration Haut-Alpine.

Le SNUipp souhaite de bonnes vacances à tous !

Geoffroy CHEVALIER

NOM

PRENOM

École

Ville école

Poste

%

Résultats 2nd mouvement

Compte-rendu de la CAPD du 27 juin 2005

- Le mouvement :

Les opérations du mouvement complémentaire se sont déroulées sans problèmes majeurs, compte-tenu du surplus de postes restant à l'issue de cette phase (une douzaine de postes). Rappelons que deux mi-temps dans une même école ont été donnés en priorité aux enseignants qui les demandaient. Il n'a pas été possible pour des personnes travaillant à mi-temps de fractionner des postes à temps complet.

Les personnes obtenant un poste d'adjoint maternelle dans une école primaire n'obtiendront pas forcément une classe maternelle, la répartition des classes relevant du conseil des maîtres et du directeur de l'école.

Le SNUipp a demandé qu'un débat soit conduit sur les classes uniques. En effet, les postes restant vacants sont essentiellement des postes de classe unique. Cela traduit un malaise profond des enseignants de se retrouver seul sur ces postes. Com-

ment rendre ces postes plus attractifs, comment accompagner au mieux les enseignants qui y sont ?

- Les intégrations :

Nous nous retrouvons cette année devant une situation inédite. La LOLF (loi organique sur les lois de finances) impose désormais de gérer « l'enveloppe » enseignants / postes au niveau académique, le Recteur demande aux Inspecteurs d'Académie d'éponger en priorité les sureffectifs académiques en intégrant dans les départements de l'académie les enseignants de l'académie. Or, à la rentrée prochaine, le Vaucluse devrait connaître un sureffectif de 50 enseignants. Les Hautes-Alpes devrait donc intégrer en priorité les demandes d'exeat du Vaucluse. Le SNUipp s'insurge contre cette décision qui pénalise les enseignants qui demandent un rapprochement de conjoint depuis plusieurs années et qui appartiennent à une autre académie. C'est comme cela que les enseignants stagiaires pourraient être favorisés au détriment des titulaires. Pour l'instant, la phase des intégrations dans les Hautes-Alpes est suspendue aux

prochains résultats des mouvements complémentaires des Bouches du Rhône et du Vaucluse. Le SNUipp souhaite que l'impact de la LOLF reste très limité.

D'autre part, le SNUipp souhaite qu'une réflexion soit menée concernant la mise en place éventuelle de permutations entre stagiaires, à l'issue du concours, ce qui permettrait de résorber bon nombre de situations.

- Congés de formation professionnelle:

Dans ce cas aussi la LOLF est passée par là, puisqu'un seul départ sera possible l'an prochain alors que nous avons régulièrement deux départs en formation.

En conclusion, le SNUipp a dénoncé très tôt les impacts négatifs que pourrait engendrer la LOLF, on nous a parfois accusé en au lieu de crier avant d'avoir mal, de faire du syndicalisme fiction, mais les faits sont là et ce n'est qu'un début...

G. CHEVALIER

Une fermeture programmée ?

Depuis que le maire de Briançon a décidé, pour des raisons qui restent pour beaucoup bien nébuleuses, de fermer l'école du Prorel, de nombreuses voix, dont celle du SNUipp, se sont élevées pour signaler à quel point cette décision semblait ubuesque. Qu'on en juge. Voilà un établissement récent, à l'architecture bien adaptée, avec une cour d'école vaste et spacieuse, située géographiquement dans un quartier bien spécifique de Briançon et malgré ses multiples atouts on voudrait transférer les élèves du Prorel à l'école de Sainte Catherine, un établissement qui aurait besoin pour le moins d'un bon rajeunissement et de travaux conséquents promis depuis deux ans mais toujours repoussés. Comprenez qui pourra !

De plus, depuis deux ans, au moment de l'établissement de la carte scolaire, l'Inspecteur d'Académie ne prend plus en compte les effectifs élèves, école par école mais globalise ces effectifs sur toute la commune de Briançon ce qui mathématiquement change tout et justifie à ses yeux une fermeture minimum par an. Vu la position de la collectivité locale concernant le Prorel, cette école voit ainsi chaque année disparaître une classe et la boucle est bouclée. Le problème revient avec encore plus d'acuité quand, cette année,

au mépris des remarques formulées par le SNUipp, l'IA refuse d'ouvrir une classe à l'école de Pont de Cervières malgré un nombre conséquent d'élèves au nom de cette même globalisation et en évoquant une promesse du maire de Briançon concernant une éventuelle modification des secteurs scolaires (promesse bien entendu non tenue). Il devient inévitable alors, hors carte scolaire, d'ouvrir une classe à Pont de Cervières et pour se faire, la décision est prise de récupérer encore un poste à l'école du Prorel. Après tout, puisque cette école est appelée à disparaître, ça ne fait qu'accélérer le processus. Mais, c'est sans compter avec les parents d'élèves, les enseignants et quelques citoyens briançonnais outrés par ce passage en force et la collusion effective entre l'IA et le maire de Briançon. Manifestations, occupation de l'école, positions syndicales leur montrent alors qu'il est de plus en plus difficile de poursuivre dans cette voie.

Pour sa part, le SNUipp soutient bien évidemment toutes les actions qui visent à empêcher le processus de démantèlement de l'école du Prorel. Il s'est à chaque fois, tant au CTPD qu'au CDEN, élevé contre ces décisions arbitraires. Il demande ce jour à Monsieur Rossano, IEN de la circonscription, une audience le vendredi 1er juillet, pour lui faire part de ses remarques.

Daniel CALLEBAUT

Un peu d'histoire Bâtir un avenir à travers des souvenirs

L'école Anselme Gras, à Gap, doit son nom à ce militant qu'Alice nous présente ici.

Défenseur de la paix et de la démocratie dont il a fait une lutte quotidienne, cet instituteur a laissé des traces **pour l'action militante**, et son nom restera dans notre département, grâce à la persévérance des responsables du SNI - PEGC* qui ont insisté auprès de la municipalité d'alors, pour que l'école Saint Roch devienne l'école Anselme GRAS.

Je voudrais préciser ici que Magali DRAINS-BOYER, notre collègue, qui a quitté le département récemment, est la petite-fille d'Anselme et de Léa Gras.

Ne croyez pas que les souvenirs d'Alice soient si lointains, ou alors mon âge me trompe, mais en lisant son préambule j'ai retrouvé les démarches syndicales d'alors, qui n'ont été interrompues qu'à la disparition des conférences pédagogiques de circonscriptions.

Il était coutume, lors de la conférence pédagogique de rentrée, que l'Inspecteur laisse un temps de récréation pour permettre aux syndicats de recueillir les cotisations de ses adhérents et bien sûr de les faire connaître aux nouveaux. Après les difficultés de la guerre et les élans généreux du gouvernement appuyé par le Conseil National de la Résistance, se syndiquer était une évidence. Le pays était enfin en paix, et les valeurs démocratiques devaient recouvrer leur place, plus fortes que jamais pour ne plus connaître le désastre de la guerre.

A l'époque, on n'imaginait pas que le fléau de la mondialisation, très insidieux, viendrait menacer toutes ces solidarités (Sécu, statuts,...) que le gouvernement actuel veut voir disparaître sous le nom de « Réformes », en appuyant sur l'individualisme qui casserait l'égalité des droits de tous pour avantager quelques-uns.

Mars 2005

Anselme GRAS 1909—1964 Secrétaire du SNI de 1932 à 1960

Évoquer dans les pages de notre bulletin syndical la personnalité d'Anselme Gras, sa vie et toute l'activité déployée en faveur de l'École, constitue pour moi une tâche à la fois difficile et extrêmement gratifiante. Quarante ans ont passé depuis qu'il s'est éteint, et cependant il reste présent dans mon souvenir, étonnamment présent comme si nous venions de nous quitter après un Conseil Syndical et bientôt nous retrouver au coude à coude avec toute l'équipe d'alors.

Toute jeune débutante en octobre 1945, j'ai assisté à la conférence pédagogique, à Chorges où il était directeur d'école et, à la suspension de séance, il proposait les adhésions au S.N.I. qui, après des années de clandestinité, renaissait au grand jour. J'ai pris ma première carte syndicale et il m'a encouragée en me disant: « J'espère qu'elle sera suivie par beaucoup d'autres!... »

A la fin du repas de midi qui nous réunissait nombreux dans une ambiance chaleureuse, Gras a prononcé des paroles sobres et émouvantes pour rendre hommage à tous nos collègues résistants tombés sur le chemin de la Libération, à tous nos amis morts ou rescapés des camps de concentration. Il a exalté le rôle primordial de l'École pour lutter contre la barbarie toujours menaçante. Près de lui, sa jeune femme écoutait, les yeux embués. Elle l'a accompagné durant toute sa vie de militant, elle l'a épaulé avec une constante tendresse.



Anselme GRAS

1909-1964

Secrétaire S.N.I. de 1932 à 1960

Chevalier des Palmes Académiques

Croix de Guerre 1939-1945

1909 : naissance d'Anselme Gras.

Il fréquente l'école de Porte Colombe, puis le cours complémentaire de la place de Verdun, et l'école Normale de 1925 à 1928.

A partir de 1928-1929, ses premiers postes sont Puy Saint Vincent, Navette (au-dessus de La Chapelle en Valgaudemar), Les Orres, Saint Blaise, Villard Saint Pancrace et La Bâtie Neuve de 1936 à 1941.

Dès ses débuts, il s'est occupé du syndicat en animant une « commission des jeunes »

qui organisait des réunions, des sorties en groupes.

Le 13 juillet 1931, près de 80 jeunes instituteurs et institutrices venus du Champsaur, du Serrois, du Gapençais, de l'Embrunais, se retrouvaient à Château-Queyras pour des festivités, mais aussi pour des discussions syndicales:

- Traitement unique,
- Étude d'un nouveau système d'avancement,
- Indemnité aux postes déshérités,
- Action pour la réunification syndicale et contre le fascisme menaçant.

1934 : notre section des Hautes Alpes œuvre une des premières pour l'unification avec la C.G.T.U.* sur les mots d'ordre de la Paix et l'avenir démocratique du pays. Une assemblée générale ouverte à tous, syndiqués ou non, se tient au mois d'avril.

1935 : Le Congrès d'unité adopte la Charte de Toulouse et reconstitue l'unité syndicale. Les succès de la classe ouvrière: congés payés, semaine de 40 heures, prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans, gratuité totale de l'enseignement du 2e degré ... sont dus aux luttes menées par les syndicats d'ouvriers, de fonctionnaires et d'enseignants.

Puis vient l'institution dans l'enseignement primaire du Comité Consultatif où siègent, avec les représentants de l'administration, les élus du Conseil Départemental, le délégué de l'organisation syndicale la plus représentative, en fait, un des responsables du SNI* qui est le seul syndicat des instituteurs.

Malheureusement, après l'écrasement de la jeune République Espagnole, Hitler et Mussolini menacent sans cesse la Paix.

2 septembre 1939 : c'est la déclaration de guerre. Le Syndicat National des Instituteurs est dissous, les élus du SNI sont relevés de leurs fonctions.

Gras est alors déplacé de La Bâtie Neuve à Chauffayer. Il entre dans la Résistance. Il fonde le SNI clandestin. Il crée un groupe F.T.P.F.*, devient Commandant du 13e bataillon, Capitaine du Bataillon F.F.I. *à tradition B.C.A. *auprès du Colonel Terrason-Duvernoy, et chef d'État-major du groupement du Queyras.

Cité à l'Ordre de la Division, Croix de guerre, Médaille du C.V.R.*, Gras fut un grand Résistant, et sa modestie était si grande que ses plus proches amis ignoraient souvent les titres qu'il avait obtenus grâce à son courage.

8 juillet 1942 : Émanant de la Préfecture des Hautes Alpes, un ordre d'arrestation stipulait: « ...de se saisir de Gras Anselme demeurant à Chauffayer et de le garder à vue dans le local de sûreté en attendant sa remise à l'autorité munie à cet effet d'un ordre de mission régulier; »

Jamais il ne désespéra de la lutte au cours de la sombre période de l'occupation.

En même temps qu'il conservait les liaisons indispensables pour la reconstitution de la section syndicale, il sut organiser la résistance dans son secteur.

20 août 1944 : c'est le couronnement de cette activité car avec son groupe de F.T.P.F., il réussit par son action de harcèlement à faire perdre plusieurs heures à la colonne allemande qui remontait la vallée du Drac, évitant ainsi que la trentaine de résistants venue de Champoléon ne fût prise à revers: elle avait pour mission de s'emparer de la position fortifiée située au-dessus du refuge du Col Bayard, pour faciliter la libération de Gap.

Déplacé d'office en 1941 de La Bâtie Neuve à Chauffayer, Gras fut nommé à Chorges à la Libération, puis à Gap (Verdun), adjoint de 1946 à 1955, et à Gap (Saint Roch), directeur de 1955 à 1964.

Son activité se déploie dans plusieurs domaines avec une compétence et un dévouement incomparables, toujours souriant, alerte, détendu, traitant des problèmes les plus complexes avec une clairvoyance, une largeur de vues qui constituaient un apport considérable dans tous les débats.

Il ne cherchait jamais à imposer son point de vue mais il était capable de poursuivre une discussion pendant des heures et de la reprendre autant de fois qu'il le fallait. Il était à proprement parler infatigable et l'on reste étonné qu'il ait pu faire face à tant de tâches diverses.

Délégué du personnel au Conseil Départemental, au Comité Technique Paritaire, à la

Commission Administrative paritaire, il dirige la section départementale de la F.E.N.*, en ralliant autour de lui les bonnes volontés, en formant les jeunes...

Son sens des réalités, son éloquence persuasive, son intégrité totale, la contribution très appréciée de son raisonnement dans les situations difficiles lui permettent d'être un représentant respecté des traditions les plus nobles, les plus pures du syndicalisme. Conseiller municipal communiste de Gap, il est connu pour son efficacité. Il était aussi un des membres les plus éminents de la Fédération des Hautes Alpes de son Parti, regroupant un grand nombre d'enseignants.

D'une bonne humeur débordante, il savait par ses plaisanteries faire fuser les rires dans une assistance encore tendue après les discussions houleuses, et tout se terminait en boutades fines, légères, cascades.

Alice ALLOUIS

De quelques sigles...

SNI : syndicat national des instituteurs qui deviendra plus tard...

SNI-PEGC : syndicat national des instituteurs et professeurs d'enseignement général de collèges

FEN : fédération de l'éducation nationale à laquelle appartenait le SNI-PEGC jusqu'en 1993

SNUipp : syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs d'écoles et PEGC, créé lors de la scission de la FEN, syndicat rattaché à la FSU, fédération syndicale unitaire.

CGTU : Confédération Générale du Travail Unifiée

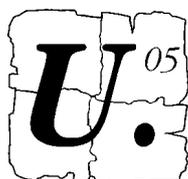
FFI : Forces Françaises de l'Intérieur, proches de De Gaulle

FTPF : Francs Tireurs et Partisans Français, proches des partis de gauche

BCA : Bataillon de Chasseurs Alpins

CVR : Conseil Résistance

Propos recueillis par Sylvette BOYER et Ginette PLANES



N'attendez pas, syndiquez-vous !

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp 05. Droit d'accès en vous adressant à la section.